

ARDES Infos

BULLETIN d'INFORMATION DE LA COMMUNE

Décembre 2024



EDITORIAL

Chères Ardoisiennes, Chers Ardoisiens,

Nous arrivons au terme de l'année, on nous annonce de plus en plus de coupes budgétaires, il faudra que nous soyons encore plus vigilants sur nos dépenses.

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée passera de 16,4% à 14,85% ce qui représente un nouveau manque à gagner pour nos communes, pendant ce temps-là les dépenses liées au coût de l'énergie progressent à vitesse grand V.

Depuis notre élection nous avons fait un gros effort afin de réduire nos consommations toutes énergies confondues, soit une baisse globale de 34%, dont 56% pour l'éclairage public. Cela se traduit par un coût global en hausse seulement de 8% au niveau des dépenses énergétiques. Une étude a été faite par l'Adhume afin d'identifier les bâtiments à traiter en priorité ainsi que les ajustements des contrats d'électricité ce qui devrait nous permettre de poursuivre dans cette voie.

Malgré la morosité et le contexte immobilier difficile, plusieurs lots ont été vendus dans le lotissement et si des jeunes viennent s'installer c'est plutôt un signal positif pour l'avenir de notre commune. Nous devons profiter du bassin d'emploi d'Issoire et les prix compétitifs doivent jouer en notre faveur.

Notre cérémonie des vœux aura lieu le Vendredi 10 Janvier 2025 à 18h30, nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches.

Le Maire, Jacques Therme.

Travaux

Après avoir effectué des travaux sur les réseaux et la voirie dans le quartier du marché aux veaux, c'est le bâtiment en lui-même qui va faire l'objet d'une rénovation. Les contraintes imposées par l'Architecte des Bâtiments de France ne nous permettront pas d'apporter d'importantes modifications mais nous allons rénover ce lieu afin de le sécuriser et d'en permettre une utilisation plus rationnelle lors des manifestations qui s'y déroulent, le tout dans le respect des normes qui sont toujours plus nombreuses.

L'acquisition du bâtiment "Auvergne Electronique", route d'Apchat, via l'EPF SMAF pour le compte de la Commune est maintenant actée et nous avons d'ores et déjà lancé une étude avec un cabinet d'architecture. Nous allons travailler en plusieurs phases à la création dans ce lieu d'une salle multi activités et des périphériques nécessaires à son fonctionnement, de locaux à destination des associations de la Commune et, en sous-sol, de locaux de stockage. Tout ceci ne se fera pas en une seule fois, les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années et ne se feront, en tout état de cause, qu'en fonction des capacités budgétaires et en maintenant un endettement raisonnable de la Commune.

A l'école, c'est une classe qui a été rénovée "du sol au plafond" avec le changement du revêtement de sol et la peinture des murs et du plafond. Le mobilier, qui avait été transféré à l'étage va être remis en place durant les vacances scolaires de Noël. De plus, le complément de jeux extérieurs a été mis en place dans la cour.

Paiement en ligne

A compter du 1er décembre 2024 **Paiement en ligne de vos factures : utilisez payfip !**

Depuis le 1er décembre 2024, si vous recevez une facture à régler adressée par la commune d'ARDES SUR COUZE vous pouvez régler cette facture, appelée "Avis de sommes à payer", par internet (et ce jusqu'à un montant de 10 000€) !

Sur le site <https://www.payfip.gouv.fr>, le paiement en ligne est gratuit, sécurisé, disponible 7 jours sur 7.

Pour cela, il vous suffit de vous munir de votre carte bancaire, de votre adresse de courrier électronique et de fournir les informations suivantes : la référence de l'avis reçu de sommes à payer et son montant.

Une fois connecté sur le site, cliquez sur « **PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES** »

Indiquer l'identifiant de la structure publique : 054088 qui correspond à l'identifiant de la commune d'ARDES SUR COUZE

Cliquer sur "Valider"

Saisir la référence de votre facture (mentionnée au bas de votre avis des sommes à payer).

Effectuer votre règlement

La transaction vous sera confirmée par un message électronique envoyé à l'adresse que vous aurez indiquée.

Système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

L'alerte de la population en cas de danger imminent est une **obligation pour toutes les communes de France**. Afin de pouvoir répondre à cette obligation, nous avons fait remettre en état la sirène et ses organes de commande qui se trouvent au beffroi et qui étaient hors service depuis de longues années.

Chaque premier mercredi du mois à 12h, les sirènes du SAIP sont testées et elles retentissent partout en France. Cet essai mensuel ne comporte qu'un seul cycle d'une minute et quarante et une seconde.

Le SAIP a une fonction d'information de la population qui, en l'entendant, doit appliquer les comportements réflexes de sauvegarde comme se mettre en sécurité et se tenir informé.

Comment reconnaître le signal ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes séparées par un intervalle de cinq secondes.

Ce qu'il faut faire :

La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours.

Au signal, il faut :

- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fenêtres, portes, aérations, cheminées, ...)
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation
- Se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Rester dans un véhicule
- Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité)
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours)
- Rester près des vitres
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qu'il se passe dehors
- Allumer une quelconque flamme
- Quitter l'abri sans consigne des autorités

La sécurité est l'affaire de chacun, il est normal de s'y préparer.

L'alerte est destinée à prévenir de l'imminence d'une situation mettant en jeu la sécurité de la population et permet de prendre immédiatement les mesures de protection. Elle peut être donnée pour signaler un nuage toxique ou explosif, un risque radioactif, une menace d'agression aérienne ou certains risques naturels.

Nouvelles de nos commerces et artisans

Finition du bâtiment

Une entreprise encore peu connue sur notre territoire est installée depuis maintenant deux ans à Ardes et effectue différentes prestations dans plusieurs domaines de la finition du bâtiment comme la plâtrerie, la peinture, les cloisons sèches, l'isolation, les revêtements de sols et la faïence.

Imad Ellouzi, 26 ans, c'est de lui qu'il s'agit, est installé à Ardes depuis avril 2022 mais il n'est pas arrivé par hasard. En effet, il connaît Ardes depuis neuf ans puisque son beau-père y réside et c'est après avoir fait le constat qu'aucune entreprise de ce type n'était présente à Ardes qu'il a pris la décision de s'installer dans notre village.

Il a débuté très jeune dans le métier, à 14 ans, par un apprentissage en peinture à Clermont Fd sanctionné par un Brevet Professionnel "décoration et peinture" suivi par un second Brevet Professionnel "métiers du plâtre et de l'isolation" puis encore un CAP et un Brevet Professionnel de carreleur. C'est suite à ces différentes formations qu'il a obtenu un emploi dans une entreprise clermontoise avant de se mettre à son compte en 2021, toujours sur Clermont.

Imad aime le contact humain et il s'est récemment engagé dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires car l'aide à la population de son village lui tient particulièrement à cœur.

Depuis son arrivée à Ardes les chantiers se succèdent essentiellement auprès de particuliers, pour environ les $\frac{3}{4}$ de son activité, mais aussi de collectivités pour $\frac{1}{4}$ de son activité. Il intervient dans un rayon de 30 km autour d'Ardes mais pas plus afin de ne pas impacter son budget avec des frais de déplacement trop élevés. Les devis sont gratuits, n'hésitez pas à le contacter pour vos travaux.

Contact par téléphone au 06 82 31 14 42 ou par mail : entreprise.ellouzi@gmail.com



Supérette

L'Épicerie de la Couze, plus connue sous le nom de Vival, a récemment changé de look. En effet, Adeline Biville, sa jeune gérante de 36 ans, qui a repris ce commerce en 2023 a souhaité donner un coup de neuf à l'établissement afin de le dynamiser.

Arrivée de Normandie, près de Rouen, en 2012, elle a fait connaissance avec notre village dans le but de reprendre un commerce qui était à vendre (journaux, papèterie de Mme Breuil) mais qui ne s'est pas finalisé. Elle était alors animée d'une forte envie de changer de région car les infrastructures d'accueil pour ses enfants (assistantes maternelles, écoles, ...) étaient quasi inexistantes près de chez elle et le coût du foncier, à moins de 150 km de Paris, qui s'envole....

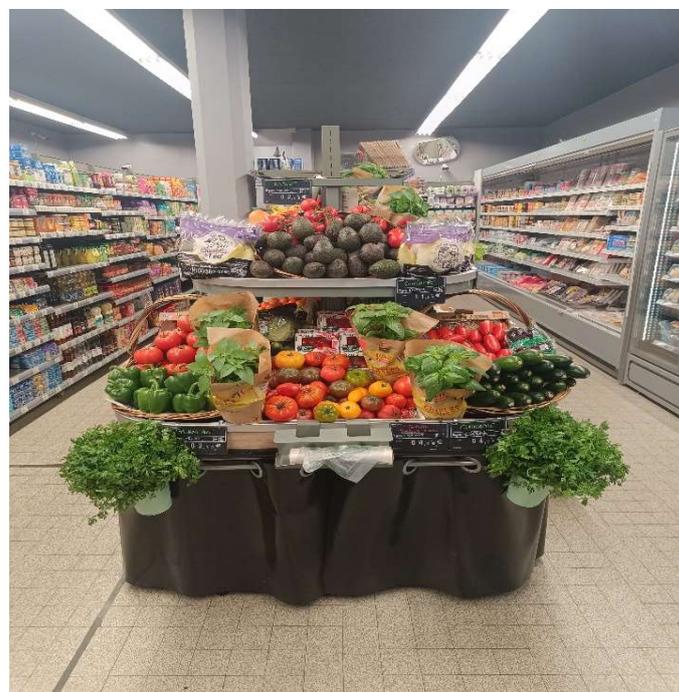
C'est donc forte de cette envie de changement qu'elle décide, avec son mari et ses deux enfants, de s'installer à Ardes.

Elle a commencé par un enchaînement de "petits boulots" avant d'occuper un emploi au Vival, alors tenu par Elisabeth Hagelstein, en 2020. Elle y a travaillé pendant trois ans avant de reprendre le commerce en 2023.

Adeline est maintenant propriétaire du fonds de commerce et se trouve sous un statut de franchise du groupe Casino avec lequel elle a un contrat pour la fourniture des marchandises ainsi qu'une assistance logistique. Cette année 2024 a été l'occasion d'une importante rénovation de l'espace de vente avec la mise en place de nouveaux congélateurs moins énergivores, d'un meuble adapté pour l'accueil des fruits et légumes ainsi que le changement de toutes les gondoles.

Mais ce n'est pas tout puisque sont programmés de futurs investissements qui permettront de développer l'offre commerciale comme, par exemple, un équipement pour la vente de poisson frais et de produits de la mer tous les vendredis (en fin d'année si possible). A venir également l'installation prochaine d'un "locker" Mondial Relay pour le retrait et/ou le dépôt de colis, toujours utile face à l'explosion des commandes par internet.

Le dynamisme d'Adeline qui participe toujours, d'une manière ou d'une autre, à la vie et aux animations de notre Commune mérite d'être souligné. C'est ce dynamisme qui permet aussi la création d'un emploi saisonnier pour faire face au pic d'activité de la période estivale. Nous lui souhaitons une belle réussite.



Fête d'Ardes

Au cœur de l'été, en ce début d'août, la Fête d'Ardes est l'occasion pour tous de se retrouver.

Les maisons familiales s'ouvrent et se remplissent, les amis reviennent, les terrasses se partagent, les activités estivales se multiplient : randonnées, animations, brocantes et marchés d'été... On se rencontre, on se reçoit, on se revoit avec tant de bonheur et de plaisir...

On renoue les liens d'amitié et de fraternité que le reste de l'année avait un peu relâchés...

Lors de cette fête, la tradition, maintenant établie, est aussi de rallumer les fours de notre belle commune : ceux de Poudain et du Bonmorin.

Pendant près d'une semaine, nuit et jour, on ravive la flamme avec des fagots de sarments, on chauffe les briques avec de grosses bûches, la sole est alors couverte d'ardentes braises qui seront mises de côté, dès que la chaleur du four sera atteinte. Les amis chasseurs qui s'en occupent, enfournent les miches de pain pétries et enfarinées, chacun vient voir ce qui se passe, commente, s'émerveille de la transformation que le feu opère...

On sort enfin dans l'allégresse les pains chauds, dorés et croustillants qui régaleront les vacanciers présents qui pourront compléter leurs achats sous la halle du village, le Marché aux veaux, avec les pizzas, les pompes aux pommes, et les délicieux pâtés de viande, cuits dans les fours.



Parmi les animations marquantes de cette fête, le vide grenier a attiré de nombreux vendeurs et chineurs qui ont déambulé au fil des stands, installés le long de la rue principale, à la recherche d'une pièce rare ou de la bonne affaire.

Ce fut également l'occasion d'assister à une course de tracteurs à pédales. Au départ du foirail, les concurrents, petits et grands, se sont livrés à une compétition acharnée pour arriver en tête place de la Fontaine le tout dans une ambiance amicale qui donnait le sourire aux participants comme aux nombreux spectateurs.



Toutes et tous s'accordent pour dire : Ce fut une belle fête !

Sports mécaniques

Le week-end des 5 et 6 octobre, l'association Hard Moto a organisé la finale du championnat de France d'Enduro Kid pour le samedi et une épreuve d'endurance tout terrain de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes le dimanche.

Ce ne sont pas moins de 250 pilotes, de 6 à 16 ans, le samedi et 200 adultes le dimanche qui ont pris le départ des courses sur un superbe circuit d'une dizaine de kilomètres tracé par les membres du club sur les flancs du Caure entre Poudain et Apchat. La pluie intense qui s'est abattue sur la région dans la nuit de samedi à dimanche a donné quelques sueurs froides aux organisateurs, les obligeant à modifier le parcours en dernière minute afin de le rendre praticable par la majorité. Malgré toutes ces péripéties, cette manifestation, tant par la qualité du parcours saluée par l'ensemble des pilotes que par le sérieux de l'organisation reconnu par les responsables de la Fédération Française de Motocyclisme présents sur place, fut un succès. C'est une belle récompense pour la centaine de bénévoles nécessaires au bon déroulement des courses ainsi que pour les deux communes, Ardes et Apchat, et pour l'Agglo Pays d'Issoire qui ont soutenu l'évènement.



Téléthon 2024

Hard Moto, La team Benben, Le club de Mercoeur, Ardes multisports, Les Pièces Montées de la Couze, Le Comité des Fêtes Ardes/Apchat, Foot Vétérans, Les Eglantines et la Saint Simon ont formé un collectif

d'associations, piloté par Christelle GRAMPAYRE et Gilles MARCHAUD de l'amicale des sapeurs-pompiers pour participer au Téléthon 2024.

Le samedi 16 novembre, une cinquantaine de marcheurs ont participé à une randonnée de 7 ou 12 km. Un slalom grandeur nature a vu petits et grands s'affronter dans des courses de tracteurs à pédales. Du foot bowling, des jeux en bois, une démonstration des choupettes d'Ardes ont permis d'animer l'après-midi. Les pompiers ont présenté leurs véhicules d'intervention, un atelier parcours sportif, le maniement de la lance à incendie et une initiation aux gestes qui sauvent.

Un repas dansant a clôturé la soirée à la salle polyvalente d'Apchat. Une mention spéciale à l'infatigable Nicole qui a régalé petits et grands avec ses crêpes tout l'après-midi.

Remerciements à :

La commune d'Ardes pour son aide financière pour l'animation musicale du repas.

La commune d'Apchat pour la mise à disposition de sa salle polyvalente.

L'Agglo Pays d'Issoire pour le prêt de la salle multi activité.

Dionysos traiteur pour son don d'un euro par repas.

Distridôme Boisson pour son don d'un euro par bouteille de vin.

Vival Ardes, Epicerie de la Couze pour sa disponibilité et son geste commercial.

Et à tous les bénévoles des associations partenaires qui se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

Nous espérons tous pouvoir pérenniser cette manifestation et vous donnons rendez-vous l'année prochaine mi-novembre pour faire encore mieux afin de soutenir la recherche et mener le combat contre la maladie.

Bravo à tous, ce sont 2 781,44 euros qui vont être reversés au Téléthon !!



Etat civil

Décès :

- Madame GOMICHO Georgette décédée le 03.08.2024
- Madame BATISSE Christiane décédée le 06.08.2024
- Monsieur BUFFAY Jean-Louis décédé le 11.09.2024
- Madame MORIOL Anne décédée le 08.09.2024

- Madame BERNARD Marinette décédée le 27.09.2024
- Madame BEGNY Nicole décédée le 07.10.2024
- Madame DUMERGUE Antoinette décédée le 11.11.2024
- Monsieur MAGNE Jean décédé le 13.11.2024
- Monsieur DUPUY Christian décédé le 01.12.2024

Mariage :

- M. LHOMME Frédéric et Mme AMAR Mélanie le 24.08.2024



Cérémonie des vœux :

Jacques THERME Maire d'Ardes sur Couze et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra à **18h30 le vendredi 10 janvier 2025 à la salle voutée.**



Directeur de la publication : Jacques Therme

Tirage : 300 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2025
